

**COMMUNE DE LA TABLE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020**

Membres en exercice : 11  
Membres présents : 11

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Etaient présents : Jean-François CLARAZ, Françoise LADOUX, Christiane GIRARD, Michel FORAY, Jean CAILLET, Patrice CHAPPELLET, Clément JACQUEMMOZ, Lina NOVEL-CATIN, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Geoffrey THOMAS  
Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en mémoire de André FORAY

Le Maire propose à l'assemblée, qui approuve à l'unanimité, l'ajout du point suivant :

8 – ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS

**1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 OCTOBE 2020 - (2020.06.01)**

Le compte-rendu du 23 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

**2. DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU POUR LES TRAVAUX RELATIFS A LA PROTECTION DES CAPTAGES D'UN MONTANT INFERIEUR A 150 000 € H.T. (2020.06.02)**

L'estimation des travaux est de	: 135 088.00 € HT
Financement Agence de l'eau	: 67 544.00 €
Commune	: 67 544.00 €

Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser Le Maire à solliciter une subvention auprès de l'agence de l'eau.

**3. APPROBATION RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE (RPQS 2019) - (2020-06-03)**

Le Conseil adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2019.

**4. APPLICATION DU REGIME FORESTIER SUR DES SURFACES COMMUNALES BOISEES (SURFACE +) – (2020-06-04)**

L'ONF propose l'intégration au Régime Forestier de 18 parcelles d'une surface de : 7Ha 17a 81Ca  
Le Conseil, après débat valide la mise en application Règlement Forestier sur 7 parcelles représentant une surface de 4ha 19a 47ca

**5. EXTINCTION PROGRAMMEE DE L'ECLAIRAGE PUBIC (2020-06-05)**

Présentation et analyse du sondage de la population réalisé courant novembre 2020

- 63 réponses pour l'extinction programmée de l'éclairage public
- 13 réponses contre l'extinction programmée de l'éclairage public
- Une majorité de réponses pour le choix : 23 heures – 5 heures

Le Conseil décide à l'unanimité de généraliser sur l'ensemble de la commune l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures avec effet immédiat sur les zones déjà équipées d'horloges astronomiques.

**6. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR SEJOUR SCOLAIRE DE L'ECOLE DU BOURGET EN HUILE – (2020-06-06)**

Le projet scolaire des enseignantes de l'école du Bourget en Huile prévoit que neuf élèves de la commune de La Table partent en classe de découverte.

- Six élèves de la classe des grands à Boulogne sur Mer du 15 au 24 mars 2021
- Trois élèves de la classe des petits à Villard de Lans du 5 au 7 avril 2021

Une participation financière est demandée à la commune.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité l'octroi d'une subvention de :

- 60€/enfant pour la classe des grands soit : 360€
- 30€/enfant pour la classe des petits soit : 90€

## **7. APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION COM-COM CŒUR DE SAVOIE** **(2020-06-07)**

Le Conseil Communautaire a décidé d'attribuer selon la procédure dite « libre » à la Commune de la Table pour 2020 et 2021 une attribution de compensation d'un montant de 28 606.00 €/an.

Proposition approuvée à l'unanimité par le Conseil.

## **8. ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS** **(2020-06-07)**

La société SASU JFG CONSULTING propose une assistance technique, juridique et financière pour que la commune soit en capacité de retenir les meilleures offres des acteurs du marché des télécommunications (secteur du Pic de l'Huile)

Dans la phase 1- analyse, aucun frais n'est engagé par la commune.

La SASU JFG CONSULTING a une obligation de résultat et sa rémunération se fera au pourcentage des nouvelles recettes communales.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité la signature de la convention avec la société SASU JFG CONSULTING.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

### **Urbanisme :**

#### ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE :

Michel LADOUX	: Atelier	LA TABLE
Thomas LAPERRIERE	: Maison individuelle	LA TABLE
Guy PERRAZ	: Transformation bât. Agricole en 2 logements	LE DEFAY

#### ➤ DECLARATIONS PREALABLES :

Christian FULCONIS	: Renforts balcons	LA TABLE
Théo DACHEUX	: Abri de jardin	LE MAT
Charlène DUBOIS	: Pose Velux	L'ETRAZ
Gwendoline CABRERO	: Serre tunnel	LE CHANET
Mireille BONNAZ	: Remplacement fenêtres	LA TABLE

#### ➤ CERTIFICATS D'URBANISME OPERATIONNELS :

Armand Antoine	: Viabilisation grange	LA TABLE
Cabinet Henry DAYDE	: Construction 3 habitations (refusé)	LES FAVIERES

### **Affaires communales :**

#### ➤ Travaux :

- Clocher de l'église : remplacement de deux moteurs (volet des cloches de l'angelus et tintement des heures)
- Fuite d'eau Repidon : réparation effectuée par une entreprise et l'aide du Syndicat des Eaux de La Rochette.

#### ➤ COVID 19

- Une distribution de masques a été effectuée sur deux sites le samedi 19 décembre (info communiquée)
- Une campagne de dépistage est organisée par la Région AURA du 17 au 23 décembre 2020 (info communiquée)
- Le couvre-feu (20h - 6h) et les gestes barrières doivent être respectés pour limiter la propagation du virus sur le territoire.

#### ➤ Action du CCAS pour fêtes de fin d'année :

En raison de la crise sanitaire, distribution des bons d'achats dans les boîtes à lettres des bénéficiaires (personnes âgées de plus de 70 ans).

#### ➤ Grippe aviaire : Les élevages ont été recensés, répertoriés et sont à la disposition des services compétents ( PREF73)

**Divers :**

Présentation du rapport du prix de la qualité du service assainissement non collectif élaboré par la Communauté de Communes Cœur de Savoie compétente dans ce domaine sur notre territoire.  
Pas d'observation de la part du CM.

**Informations Municipales**

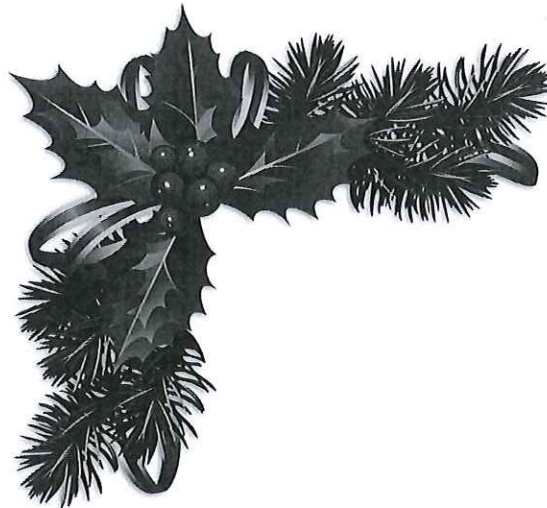
Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à Anne-Claude BURILLIER (service INTERIM du CDG73), qui assurera le secrétariat de la Mairie pour une période de trois mois.

**La Mairie sera fermée les 24 et 31 décembre 2020.**

Le prochain conseil est prévu le 5 février 2021 à 19h.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,  
Jean-François CLARAZ



*Malgré un environnement sanitaire exceptionnel,  
le conseil municipal et le personnel communal vous  
souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous  
recommandent la prudence.*